

Réf: Dossier 165592

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE ASSA » en
abrégé « SCI ASSA »

Siège Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY Angré
Mahou non loin du lycée technique le Mahou. Ilot 43, Lot
431, Lot 431, Ilot 43

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 28/11/ 2022 reçus par Me N'GUETTA YVES-LANDRY , NOTAIRE, enregistrés au CEPICI, le 05 décembre 2022, il a été constitué une SCI aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE

ASSA » en abrégé « SCI ASSA »

Objet : La gestion immobilière, la construction et la réhabilitation de bâtiments.

La propriété, la vente, la location, la gestion et plus généralement l'exploitation par bail, location ou toute autre forme, de tous biens immobiliers.

- Tous travaux de bâtiment, la fourniture de tous matériels de construction et divers;

- Toutes opération financière, ou d'investissements, mobilières ou immobilières, se rattachant à l'objet social.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY Angré Mahou non loin du lycée technique le Mahou. Ilot 43, Lot 431, Lot 431, Ilot 43

Dirigeant(s) Mme KOUASSI AFFOUE THERESE
(ADMINISTRATEUR)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B42-00116 du 16/12/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°71449/GTCA/RC/2022 du 16/12/2022

